

Atomes F.D. Inc.

3485 Ashby, Saint Laurent, H4R 2K3, Quebec, CANADA

Code client : 258324

RÉSULTAT DE L'ÉVALUATION DOCUMENTAIRE

Date d'émission : 16 février 2022

Date d'expiration : 2 février 2023

Madame/Monsieur,

Ecocert Canada a revu la formulation du/ des produit(s) listé(s) en annexe afin de déterminer leur conformité aux normes biologiques canadiennes (CAN/CGSB-32.310 et CAN/CGSB-32.311).

ECOCERT CANADA a vérifié que tous les ingrédients figurent dans les sections applicables des Listes des Substances Permises (CAN/CGSB-32.311) et sont conformes à toutes les restrictions concernant leur composition et méthode de production.

ECOCERT CANADA a également vérifié que les méthodes de production du/ des produit(s) ainsi que ses/ leurs ingrédients sont conformes à l'article 1.4, 1.5 et à l'article 6.4.4 de CAN/CGSB-32.310.

Lorsque des restrictions d'utilisation sont inscrites aux listes, celles-ci sont indiquées dans le tableau en annexe.

Nous vous rappelons qu'il **n'est pas permis** de faire référence à ECOCERT CANADA sur les étiquettes et supports promotionnels de ces produits.

Ce document est valide jusqu'à sa date d'expiration. Une nouvelle évaluation est requise annuellement.

Les opérateurs biologiques doivent toujours vérifier auprès de leur certificateur avant d'utiliser les intrants.

Cordialement,



Etienne Nadeau

Chef de service – Certification biologique Canada

Atomes F.D. Inc.

3485 Ashby, Saint Laurent, H4R 2K3, Quebec, CANADA

Code client : 258324

ANNEXE

Date d'émission : 16 février 2022

Date d'expiration : 2 février 2023

Intrant(s)	Section applicable CAN-CGSB 32.311	Restriction	Marque de commerce
CAUSTI FOAM	7.4 - Nettoyants, désinfectants et assainissants permis sur les surfaces qui entrent en contact avec les produits biologiques pour lesquels une intervention subséquente est obligatoire	(8.2.2) – Peut être utilisé sur les surfaces en contact avec les produits biologiques, à condition que la documentation montre que les substances sont complètement éliminées des surfaces en contact avec les produits biologiques avant chaque cycle de production.	Atomes F.D. Inc.
ORA	7.4 - Nettoyants, désinfectants et assainissants permis sur les surfaces qui entrent en contact avec les produits biologiques pour lesquels une intervention subséquente est obligatoire	(8.2.2) – Peut être utilisé sur les surfaces en contact avec les produits biologiques, à condition que la documentation montre que les substances sont complètement éliminées des surfaces en contact avec les produits biologiques avant chaque cycle de production.	Atomes F.D. Inc.
PERCID	7.4 - Nettoyants, désinfectants et assainissants permis sur les surfaces qui entrent en contact avec les produits biologiques pour lesquels une intervention subséquente est obligatoire	(8.2.1) – Peut être utilisé sur les surfaces en contact avec les produits biologiques, incluant l'équipement, les unités de rangement et de stockage et les unités de transport / Sans intervention subséquente obligatoire.	Atomes F.D. Inc.
PERLY	7.4 - Nettoyants, désinfectants et assainissants permis sur les surfaces qui entrent en contact avec les produits biologiques pour lesquels une intervention subséquente est obligatoire	(8.2.2) – Peut être utilisé sur les surfaces en contact avec les produits biologiques, à condition que la documentation montre que les substances sont complètement éliminées des surfaces en contact avec les produits biologiques avant chaque cycle de production	Atomes F.D. Inc.

Atomes F.D. Inc.

3485 Ashby, Saint Laurent, H4R 2K3, Quebec, CANADA

Code client : 258324

ANNEXE

Date d'émission : 16 février 2022

Date d'expiration : 2 février 2023

PEROXY AGRI	7.4 - Nettoyants, désinfectants et assainissants permis sur les surfaces qui entrent en contact avec les produits biologiques pour lesquels une intervention subséquente est obligatoire		Atomes F.D. Inc.
PINY	7.4 - Nettoyants, désinfectants et assainissants permis sur les surfaces qui entrent en contact avec les produits biologiques pour lesquels une intervention subséquente est obligatoire	(8.2.2) – Peut être utilisé sur les surfaces en contact avec les produits biologiques, à condition que la documentation montre que les substances sont complètement éliminées des surfaces en contact avec les produits biologiques avant chaque cycle de production.	Atomes F.D. Inc.
REACTION 2000	7.4 - Nettoyants, désinfectants et assainissants permis sur les surfaces qui entrent en contact avec les produits biologiques pour lesquels une intervention subséquente est obligatoire	(8.2.2) – Peut être utilisé sur les surfaces en contact avec les produits biologiques, à condition que la documentation montre que les substances sont complètement éliminées des surfaces en contact avec les produits biologiques avant chaque cycle de production.	Atomes F.D. Inc.
RINSY	7.4 - Nettoyants, désinfectants et assainissants permis sur les surfaces qui entrent en contact avec les produits biologiques pour lesquels une intervention subséquente est obligatoire	(8.2.2) – Peut être utilisé sur les surfaces en contact avec les produits biologiques, à condition que la documentation montre que les substances sont complètement éliminées des surfaces en contact avec les produits biologiques avant chaque cycle de production	Atomes F.D. Inc.

Atomes F.D. Inc.

3485 Ashby, Saint Laurent, H4R 2K3, Quebec, CANADA

Code client : 258324

ANNEXE

Date d'émission : 16 février 2022

Date d'expiration : 2 février 2023

SANI FOAM	7.4 - Nettoyants, désinfectants et assainissants permis sur les surfaces qui entrent en contact avec les produits biologiques pour lesquels une intervention subséquente est obligatoire	(8.2.2) – Peut être utilisé sur les surfaces en contact avec les produits biologiques, à condition que la documentation montre que les substances sont complètement éliminées des surfaces en contact avec les produits biologiques avant chaque cycle de production.	Atomes F.D. Inc.
-----------	--	---	------------------

Cette annexe n'est pas valide sans la lettre d'évaluation l'accompagnant émise pour **Atomes F.D. Inc.**, datant du **16 février 2022**.

Les opérateurs biologiques doivent toujours vérifier auprès de leur certificateur avant d'utiliser les intrants.



Canadian Food Inspection Agency Agence canadienne d'inspection des aliments

Food Safety Directorate
3851 Fallowfield Road
Ottawa, Ontario, Canada
K2H 8P9

Tel: (613) 228-6698
Fax: (613)-228-6675

Direction de la sécurité alimentaire
3851, chemin Fallowfield
Ottawa (Ontario) Canada
K2H 8P9

Téli: (613) 228-6698
Télécopieur: (613) 228-6675

05-05-04

File/Dossier: #A328

Fadi Dagher, PhD
Technical Director
Atoms FD
6065 Thimens
Ville Saint Laurent (Quebec) Canada
J4S 1V8

RE: A328 Atoms FD

Ville Saint Laurent (Quebec) Canada, J4S 1V8

05/05/04	c1	Sani Foam*
05/05/04	v1	Sani Foam
05/05/04	c1	Oxy Chlor 12*
05/05/04	v1,z6	Oxy Chlor 12

This will acknowledge your letter dated 05/05/02, concerning the aforementioned non-food chemical products for which you have requested acceptance for use in food processing facilities.

Nous accusons réception de votre lettre datée 05/05/02, concernant les produits cités en rubrique pour lesquels vous demandez une acceptation pour utilisation dans les établissements de transformation alimentaire.

The final printed labels have been reviewed and the contents of the label appear satisfactory for use in food facilities.

Les étiquettes finales ont été revues et leur contenu nous apparaît acceptable pour utilisation dans les établissements alimentaires.

Therefore, no objection will be taken to the use of the above non-food chemicals in food facilities, provided that they are used in keeping with the instructions outlined on the labels.

Ainsi, nous ne nous opposerons pas à ce que les établissements alimentaires utilisent les produits chimiques non alimentaires ci-haut mentionnés, à condition qu'ils soient utilisés conformément au mode d'emploi indiqué sur les étiquettes.

This acceptance of these non-food chemicals will depend upon its continued acceptability to all concerned.

Should any changes occur in the chemical formulation, or in the labelling format, of the aforementioned non-food chemicals, then this acceptance will be considered **NULL and VOID**.

Yours truly,

L'acceptabilité des produits chimiques non alimentaires sera conditionnelle à la satisfaction de toutes les parties intéressées.

Cette acceptation sera considérée comme **NULLE et SANS EFFET** si l'on procède à une modification quelconque dans la formulation chimique, ou sur l'étiquette des produits chimiques non alimentaires ci-haut mentionnés.

Je vous prie d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Spécialiste de programme technique
Section de l'analyse des risques alimentaires
Direction de la sécurité alimentaire



Bernard Dallaire

Technical Program Specialist
Food Safety Risk Analysis Unit
Food Safety Directorate

bd/sb

Visit our Reference Listing Website/Visitez notre liste de référence sur le site internet
<http://www.inspection.gc.ca/english/ppc/reference/cons.shtml>
<http://www.inspection.gc.ca/francais/ppc/reference/conf.shtml>
